

République Française
Département Ardennes
Commune d Alincourt

Compte rendu de séance

Séance du 24 Septembre 2025

L'an 2025 et le 24 septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE COMMUNALE sous la présidence de ETIQUE Nicolas Maire

Présents : M. ETIQUE Nicolas, Maire, Mmes : CAILLET Françoise, MM : DEGLAIRE Jean-Philippe, FLANDRE Frédéric, OLETTÉ Flavien, PONSARD Olivier, RENARD Frédéric

Absent(s) excusé(s)/pouvoir : Monsieur FISCHBACH Mathieu, Madame AVRIL Delphine, Madame LAFON Stéphanie a donné pouvoir à Madame CAILLET Françoise

A été nommé(e) secrétaire : M. Olivier PONSARD

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Validation du procès-verbal du 04 juin 2025

Point d'information

Projet de construction d'une stèle en mémoire des soldats mort à Alincourt - 14-2025

Point sur le projet de rénovation/agrandissement de la salle communale

Point sur le projet de renforcement des réseaux électriques et de viabilisation Rue d'Aussonce

Questions diverses

Validation du procès-verbal du 04 juin 2025 :

Valider à l'unanimité des présents

Point d'information :

Travaux/Entretien :

- L'entreprise Ardennes Champagne Bâtiment a débuté les travaux de réfection des communs de la mairie le 25 août 2025. Ceux-ci sont en cours de réalisation.
- Les poteaux de supports pour les caméras de vidéoprotection ont été posés. L'installation des compteurs par ENEDIS aura lieu début octobre. Ensuite, les caméras seront posées.
- Les travaux de réfection de la toiture de l'Eglise restent à programmer l'artisan ayant été retenu pour effectuer ceux-ci étant blessé.

Animation/Vie du village :

- Le bar éphémère et le feu d'artifice du 14 juillet ont réuni une trentaine de personne qui ont particulièrement apprécié cette soirée
- La fête du village initialement prévu au terrain multisport, à finalement eu lieu sur la place du village compte tenu des conditions météorologiques. Malgré cela, la fête a réuni 57 personnes et fût un beau moment

convivial.

- Animations/événements à venir :

- Atelier Décoration d'Halloween le samedi 18 octobre
- Soirée Halloween le samedi 1^{er} novembre
- Soirée Ciné «1917 » de Sam Mendes le samedi 08 novembre
- Cérémonie du 11 Novembre
- Distribution de sapin/décos de Noël le samedi 29 novembre
- Spectacle de Noël le samedi 13 décembre

Communauté de Communes :

- Vente de parcelle ZA : La Communauté de communes à vendus quelques parcelles de la zone d'activité de la commune de Juniville. Celles-ci permettant d'accueillir :
 - L'installation d'une chanvrerie
 - L'installation d'un PROXI + une station service
 - L'installation (déplacement) de l'Avenue Gourmande
 - L'installation (déplacement) de l'Auptique

Une parcelle a également été vendue dans la zone de l'alouette à Rethel pour l'installation d'une plateforme logistique et d'un parc de locaux professionnels.

- Office du tourisme : L'office du tourisme Sud Ardennes a été déplacé au niveau de la gare de Rethel dans les locaux du quai numéro 3.0, mis en place par la CCPR et qui n'a jamais vraiment fonctionné.

Fibre/télécommunication :

La commune d'Alincourt fait officiellement parti du lot n°5 des communes pour lesquels le réseau cuivre sera définitivement supprimé en 2029. En amont de cette réalisation, les habitants qui ne seraient pas encore passés à la fibre, seront invités à le faire, afin d'éviter les désagréments d'un passage tardif, lors d'une campagne d'information.

Urbanisme :

Plusieurs parcelles ou de propriétés de la communes d'Alincourt ont fait l'objet d'une vente cette année :

- La propriété de Monsieur Mayot (10 rue Beauregard)
- La propriété de Madame Acker (16 rue Beauregard)
- La parcelle au 5 rue Pillière pour un projet de construction d'une maison individuelle

Projet de construction d'une stèle en mémoire des soldats mort à Alincourt DEL 14-2025 :

Le 2 juin 2021, le Conseil Municipal a approuvé la création la mise en place d'une commission « Devoir de mémoire » présidée par Monsieur Frédéric Flandre. Cette commission a effectué un travail de recherche minutieux afin d'identifier tous les soldats morts sur la commune d'Alincourt, ce qui a permis de recenser 10 soldats morts en 1914 et 15 soldats morts en 1940.

La commission propose d'ériger un monument du souvenir qui incitera au recueillement, à la paix. Ce monument prendra la forme d'une stèle posée sur un parterre de gravier blanc borduré, organisé en deux éléments avec au centre, un glaive, pointe vers le haut, qui suggère également une croix.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des présents :

- DECIDE de valider le projet de création d'une stèle en mémoire des soldats morts pour la France sur la commune d'Alincourt
- CHOISIS l'offre la mieux-disante à savoir celle de ZANCHETTA
- AUTORISE le Maire à signer toute pièce afférente à ce dossier

A la majorité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Point sur le projet de rénovation/agrandissement de la salle communale

La salle communale devient progressivement insalubre, elle est peu chauffée et énergivore (pas d'isolation), et il devient de plus en plus difficile de la mettre aux normes des ERP (Accessibilité). En janvier 2024, le conseil

municipal a débattu sur le sujet et a décidé de s'orienter vers le scénario d'une rénovation et d'une extension de la salle communale pour la rendre plus fonctionnelle. Dans le but d'évaluer le coût total de cette opération (faisabilité financière) et de commencer à rechercher des subventions, la commune a commandé une étude de faisabilité au cabinet d'architecte Bonnet et Baudet. Le cabinet s'est rendu sur place en juin 2025 pour prendre connaissance des lieux et réaliser les mesures nécessaires à l'établissement des plans et esquisses. Le cabinet est revenu le 18 septembre 2025 pour rencontrer le conseil municipal et la commission travaux afin de présenter les esquisses et discuter des plans et propositions.

Point sur le projet de renforcement des réseaux électriques et de viabilisation Rue d'Aussonce

En janvier 2026, l'extension du village au niveau de la rue d'Aussonce exigera plusieurs aménagements :

- Extension du réseau d'eau potable (à la charge des communes ou propriétaires selon le règlement de la CCPR)
- Extension du réseau Electrique et Telecom **et renforcement via la ligne HTA**
- Extension/enfouissement de l'éclairage Public et de la Fibre.

Une première estimation a été réalisée, ce qui a permis de spécifier le coût total de ces aménagements.

Nature des travaux	Coût Réel	Subvention	Coût restant
Electrification (Renforcement)	114 056 €	71,5 %	32 588 €
Fibre (enfouissement)	24 865 €	0 %	24 865 €
Eclairage Public	15 000 €	48 %	7 800 €
Extension Réseau Eau Potable	28 017 €	0 %	28 017 €
TOTAL			93 270 €

Une rencontre aura lieu le 8 octobre 2025 avec Monsieur le préfet, afin d'échanger sur le sujet.

Questions diverses :

Complément de compte-rendu :

Séance levée à : 21:55

En mairie, le 31/10/2025
Le Maire
Nicolas ETIQUE